

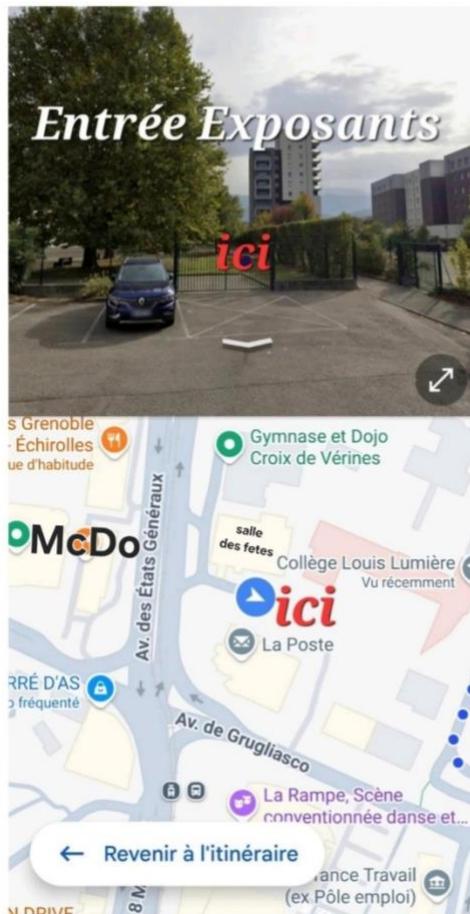
Modalités de participation, règlement du vide grenier
& attestation sur l'honneur

⚠ Pour valider votre inscription ⚠

Merci de nous faire parvenir, soit, via le formulaire en ligne, soit par mail (peep.cll@gmail.com), une copie de votre pièce d'identité ainsi qu'une copie de carte grise du véhicule utilisé pour le vide grenier (si vous venez en voiture).

 **Le vide grenier se déroulera de 8h30 à 16h. L'installation des stands se fera entre 6h30 et 8h00.**

 **Les véhicules devront être sortis du site à 8h15 impérativement. Le stationnement des véhicules exposants pendant la durée du vide grenier se fera à l'extérieur du collège .**



L'entrée du vide grenier est interdite aux visiteurs avant 8h30.



Pour toute demande de renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : peep.cll@gmail.com

Article 1 :

Le vide grenier du collège Louis Lumière ECHIROLLES est organisé par les association des parents d'élèves PEEP et FCPE du collège. Il se tiendra **le Dimanche 26 Avril 2026**, dans la cour du Collège Louis Lumière. **Les emplacements des exposants seront attribués à partir de 6h30 par des placiers et leur localisation ne pourra être modifiée.** L'exposant prévoit lui-même le matériel nécessaire à son installation (table, chaises, etc.). **Les emplacements sont réservés jusqu'à 8h30, heure d'ouverture du vide grenier aux visiteurs, passé ce délai, l'accès à l'emplacement ne sera plus autorisé.**

Article 2 :

Le vide grenier est ouvert aux particuliers et professionnels, vendant des objets personnels et d'occasion. La vente de produits neufs, de produits alimentaires, d'animaux, d'armes, de copies de CD ou de DVD et tout produit illicite y est interdite.

Article 3 :

L'inscription et la réservation de l'emplacement au prix de 4 euros le mètre linéaire extérieur se fait en ligne via la page HelloAsso dédiée à l'évènement : Helloasso vide grenier collège louis lumière Echirolles, ou par mail à l'adresse suivante : peep.cll@gmail.com avant le 19 avril 2026. **Aucune inscription sur place ne sera possible.** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute demande d'inscription si la totalité des mètres linéaires disponibles a été attribuée.

Pour s'inscrire :

Un formulaire avec l'ensemble des coordonnées de l'exposant devra être complété, ainsi que le n° de sa pièce d'identité (pour les particuliers) ou le n° de registre de commerce/ des métiers (pour les professionnels).

Le règlement pour la réservation des emplacements se fera directement en ligne via Helloasso

Article 4 :

En cas de désistement de la part d'un exposant, ou d'intempéries, aucun remboursement ne sera procédé.

Article 5 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou tout autre détérioration du matériel ou objets exposés, ainsi qu'en cas d'accident de personnes occasionné par des objets exposés, leur manutention, ou leur installation.

Article 6 :

Les organisateurs se réservent la possibilité de communiquer les coordonnées des vendeurs à tout acheteur lésé au sens de la loi sur les vices cachés.

Article 7 :

Les organisateurs ont toute autorité pour exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans avoir à en exposer le motif et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité ou de remboursement d'aucune sorte. Les organisateurs se réservent le droit de faire enlever toute marchandise ainsi que toute installation susceptible de nuire à l'aspect général. Les lieux devront être rendus propres et en bon état. Les invendus ou la casse sont à la charge des vendeurs qui devront repartir avec.

8^eArticle 8 :

L'inscription au vide grenier entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants. L'inscription au vide grenier entraîne également l'attestation sur l'honneur du participant particulier à ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).

Au plaisir de vous accueillir en octobre prochain au vide grenier,

Le Bureau des Associations de Parents d'Élèves PEEP et FCPE du

Collège Louis Lumière ECHIROLLES